

Revue de Presse

au

08.09.2014

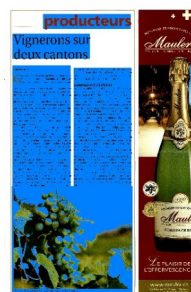


Revue de presse réalisée par RELAIS COM
www.relaiscom.ch – facebook.com/relaiscom

Date: 05.09.2014

Entr'Acte

Supplément du Journal des cafetiers, restaurateurs et hôteliers romands, **Le Cafetier**



Le Cafetier
1211 Genève 11
022/ 329 97 46
www.lecafetier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'801
Parution: 4x/année

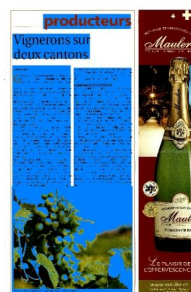
N° de thème: 601.005
N° d'abonnement: 1082234
Page: 17
Surface: 70'251 mm²

producteurs Vigneron sur deux cantons



Si le savoir-faire est sans frontière, chaque canton a ses appellations à respecter.

© Fotolia



Le Cafetier
1211 Genève 11
022/ 329 97 46
www.lecafetier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'801
Parution: 4x/année

N° de thème: 601.005
N° d'abonnement: 1082234
Page: 17
Surface: 70'251 mm²

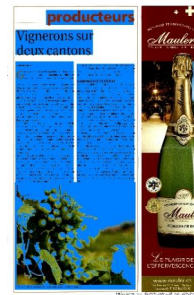
BENJAMIN PHILIPPE

Gérer des parcelles sur des appellations différentes demande une bonne vue d'ensemble. En équilibre sur deux tableaux, les vignerons y gagnent, non sans mal.

Certains vignerons romands cultivent des cépages sur deux cantons différents, souvent en conséquence des aléas de l'histoire. Gérer des vignobles sur des lieux différents suppose quelques précautions. La première règle, et la plus évidente, est qu'à une parcelle doit correspondre un cépage. C'est la tendance qui s'affirme depuis quatre, cinq ans. La récolte s'en trouve simplifiée et le travail est plus cohérent. «Il faut éviter de travailler les mêmes spécialités sur deux appellations et plutôt rester axé sur les forces des cantons», explique Boris Keller, vigneron neuchâtelois qui produit notamment de l'Œil de perdrix d'Auvernier et du Rosé de Gamay vaudois.

La distinction des vignobles est plus simple pour «les Trois terres», qui réunissent des domaines vaudois et valaisans: le Domaine de Valmont, à Morges, le Domaine du manoir, à Valeyres-sous-Rances et Doviva, en Valais. «L'étiquette réunit les domaines et leur donne une visibilité accrue», se réjouit Eric Tolle, directeur de Cofigo, la société chargée de la gestion du patrimoine des familles Geissmann-Dreyfus et Oulevay. «Notre ligne est de garder les spécificités de chaque domaine. Nous ne procédons donc jamais à des assemblages».

Autre cas de figure, celui du Clos de Céligny, enclave genevoise en terres vaudoises. «Le vignoble a l'appellation AOC Genève, avec mention supplémentaire La Côte Céligny», explique Rudolf Moser, associé en charge de la gestion et des ventes. Dans la restauration, cette catégorie perturbe. «Dans le canton de Vaud, nos vins sont considérés comme genevois, et dans le canton de Genève, ils sont vaudois». De fait, les vins sont vinifiés par **Philippe Bovet**, caviste-encaveur à Givrins. Passer par les services de cet expert a pour conséquence d'interdire au Clos de Céligny de véhiculer «l'Esprit de Genève» à l'extérieur de son canton



Le Cafetier
1211 Genève 11
022/ 329 97 46
www.lecafetier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'801
Parution: 4x/année

N° de thème: 601.005
N° d'abonnement: 1082234
Page: 17
Surface: 70'251 mm²

d'origine. «Le fait d'être à Céligny nous bloque l'accès au titre de grand cru Genève», regrette Rudolf Moser.

ECONOMIES ET ÉTATS D'ESPRIT

Avoir des vignobles fragmentés demande une bonne organisation, mais l'intérêt est manifeste, surtout en cas d'intempéries. «La grêle de l'an dernier n'a affecté qu'une partie de mes vignes», explique Boris Keller. Evidemment, il faut être rigoureux et savoir rentabiliser ses déplacements. «Entre Céligny et Genève, les routes ne sont pas faites pour transporter du raisin», constate Rudolf Moser, bien conscient de la délicatesse de la circulation à Genève. D'où le recours à Philippe Bovet, au détriment d'une reconnaissance accrue. Les réglementations diffèrent sensiblement d'un canton à l'autre. Pour les Trois terres, elles ne posent «aucun problème particulier», selon Eric Tolle, puisque chaque domaine est ancré dans sa région. Pour le Clos de Céligny, par contre, elles ont enterré une possibilité de revenus. Vendre du vin en vrac plutôt qu'en bouteille est plus intéressant dans le canton de Vaud, mais ce dernier a décidé que le raisin devait avoir été cultivé en Vaud. Le Clos de Céligny a dès lors plutôt travaillé avec des partenaires dans la grande distribution, notamment, pour mieux vendre ses bouteilles.

L'économie du vin en général est morose. «Le prix du raisin ne cesse de baisser», se désole Eric Tolle. A cheval sur Vaud et Neuchâtel, Boris Keller observe que le prix du raisin blanc est plus intéressant en Vaud, alors qu'à Neuchâtel, c'est le rouge. Quant à l'encadrement et le soutien institutionnels, «c'est dans le canton de Neuchâtel que la réactivité est la plus grande, mais dans le canton de Vaud, les événements et les actions sont plus nombreux», déclare Boris Keller. Le Neuchâtelois de Vaumarcus le résume par une formule facétieuse: «On s'active davantage dans le canton de Vaud; par contre, on ne risque pas de se tromper en allant trop vite».